

Motion sur le budget 2024 présentée au CA du ...  
du collège ...  
par les représentant.es élu.es des personnels enseignants au CA

Cette année, la dotation de fonctionnement du collège est en baisse de ... €. Ainsi, la dotation de fonctionnement passe de ... en 2023 à ... pour le budget 2024, soit une baisse de ... %.

Or, dans ce contexte d'inflation et d'augmentation du coût de l'énergie, nous avons besoin d'un maintien de la dotation a minima voire d'une réelle augmentation.

Par conséquent, les conditions de fonctionnement de l'établissement vont considérablement se dégrader. En effet, la dotation ne permettra pas d'assumer certains coûts pédagogiques. La réalisation de voyages, de projets et de sorties scolaires pourrait être compromise. Le fonctionnement du collège au quotidien sera également affecté : achat de matériel pédagogique, restriction de photocopies, ce qui constitue le matériel élémentaire nécessaire à notre travail et à la réussite des élèves.

Tout cela nous semble particulièrement contradictoire avec les injonctions ministérielles nous demandant toujours plus d'investissement notamment à travers le Pacte.

Comment peut-on répondre aux exigences pédagogiques d'un établissement classé REP sans bénéficier des moyens à la hauteur des enjeux ?

Nous tenons à souligner le travail de Monsieur/Madame l'intendant.e dans la réalisation de ce budget. Le budget proposé fait preuve de sincérité au vu de la dotation actuelle et les documents donnés en amont du CA ont permis aux représentant.es des personnels d'effectuer un vrai travail préparatoire.

Malgré cela, nous, les représentant.es élu.es des personnels enseignants au CA appelons à voter contre ce budget car la dotation est largement insuffisante. Le Conseil départemental, dont nous regrettons d'ailleurs l'absence systématique de son/sa représentant.e au CA, doit assumer les besoins des collèges dont il a la charge. L'urgence est de donner à ces établissements les moyens financiers et matériels de fonctionner, d'assurer des conditions de travail décentes aux personnels et aux élèves sans mettre en péril des activités pédagogiques déjà menacées.

Nous exigeons donc que la dotation soit revue à la hausse pour permettre le bon fonctionnement de notre collège.